

Maître Karine DABOT

Avocat associé de la SELARL NORDJURIS

Bât. A, L'Atrium, 4, avenue Marcel-Pagnol

13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél. 04.42.38.19.83. - Fax : 04.42.38.47.21.

www.nordjuris.fr

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT d'une superficie de 69,63 m²,
avec **CAVE**, sis à SALON-DE-PROVENCE 13300,
Vert Bocage 1, bâtiment F2, quartier des Canourgues,
177, avenue de Wertheim,
cadastré BN 428 à BN 430, BN 432, BN 437 à BN 443,
lots 343 et 355.

Mise à prix : 31.500 euros
(trente et un mille cinq cent euros)

Visite fixée au mardi 7 février 2012 de 11 h à 12 h.

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE **LUNDI 13 FEVRIER 2012**
à 9 HEURES, à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence,
quartier Jas de Bouffan,
impasse des Frères-Pratesi, 13090 AIX-EN-PROVENCE.

DESIGNATION

Un appartement d'une superficie de 69,63 m², formant le lot n° 355 et les 278/100.000es indivis des parties communes et une cave formant le lot n° 343 et les 4/100.000es indivis des parties communes, sis sur la commune de SALON-DE-PROVENCE 13300, dans un ensemble immobilier dénommé Vert Bocage 1, bâtiment F2, quartier des Canourgues, 177, avenue de Wertheim, cadastré BN 428 à BN 430, BN 432, BN 437 à BN 443, lots 343 et 355.

Règlement de copropriété contenant état descriptif de division dressé par Maître PERRUCHOT TRIBOULET, notaire à MARSEILLE, le 12 juin 1980 et publié au 1er bureau des hypothèques d'AIX-EN-PROVENCE les 30 juin et 30 septembre 1980, volume 4563, n° 1.

Ledit règlement a été modifié aux termes d'un acte reçu par Maître CAMILLE, notaire à SALON-DE-PROVENCE, le 25 janvier 1996, publié le 5 février 1996 volume 96 P n° 1244.

CONDITIONS D'OCCUPATION :

Le bien ci-dessus est occupé par le saisi.

Le syndic est la société LAMY, 50, rue César-Bossy, 13300 SALON-DE-PROVENCE.

PROCEDURE :

La présente vente aux enchères est poursuivie A LA REQUETE DE :

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE PROVENCE ALPES CORSE, banque coopérative régie par la loi du 25 juin 1999, SA à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 363.091.700 euros dont le siège est à MARSEILLE 13006, place Estrangin Pastré, immatriculée au registre du commerce des sociétés de MARSEILLE, sous le numéro 775.559.404, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y domicilié en cette qualité audit siège.

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance

d'AIX-EN-PROVENCE où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix. Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre de la CARPA.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements s'adresser à :

- Maître Karine DABOT, avocat associée de la SELARL NORD-JURIS, Bâtiment A L'Atrium, 4, avenue Marcel-Pagnol, 13090 AIX-EN-PROVENCE, Tél. : 04.42.38.19.83. Fax : 04.42.38.47.21, www.nord-juris.fr,

- Au greffe du juge de l'exécution du T.G.I d'AIX-EN-PROVENCE, quartier Jas de Bouffan, impasse des Frères-Pratesi, 13090 AIX-EN-PROVENCE, pour consulter le cahier des conditions de vente.

Maître Karine DABOT